



Extrait du site du Réseau Hippocrate

<http://www.reseauhippocrate.org>

Un discours de Jean-Paull sur la contraception et "Humanae vitae"

- Textes utiles -

Date de mise en ligne : dimanche 11 mars 2018

Copyright © Réseau Hippocrate

Sauf indication contraire, le contenu de ce site est libre de droits
et peut donc être copié et utilisé selon les besoins,
à la seule condition de faire mention de l'origine.



Chers frères et sœurs,

Je vous salue chaleureusement et vous remercie de votre présence, et je suis heureux que le Centre d'études et de recherches sur la régulation naturelle de la fertilité de la faculté de médecine de l'université catholique du Sacré-Cœur ait organisé cette année une étude sur les questions relatives à la procréation responsable.

Votre engagement s'inscrit dans la mission de l'Église et y participe, en raison d'un souci pastoral qui est des plus urgent et important. Il s'agit d'assurer que les époux vivent leur mariage de manière sainte. Vous proposez de les aider dans leur voyage vers la sainteté, en vue de la pleine réalisation de leur vocation conjugale.

Il est bien connu que souvent – ainsi que l'a également relevé le concile Vatican II (cf. *Gaudium et spes*, 51,1) – l'une des principales inquiétudes auxquelles sont exposés les époux est constituée par la difficulté à réaliser dans leur vie conjugale la valeur éthique de la procréation responsable. Ce même concile fonde une juste solution à ce problème sur cette vérité: il ne peut y avoir de contradiction entre la loi divine concernant la transmission de la vie humaine et le véritable amour conjugal (cf. *Gaudium et spes*, 2). Parler d'un « conflit de valeurs ou de biens » et de la nécessité qui en découlerait de les « équilibrer », en choisissant l'un et en rejetant l'autre, n'est pas moralement correct et ne fait qu'engendrer la confusion dans la conscience des époux. La grâce du Christ donne aux époux la vraie capacité à accomplir la « vérité » entière de leur amour conjugal. Vous désirez témoigner concrètement de cette possibilité et ce faisant donner aux couples mariés une aide précieuse: celle de vivre dans la plénitude de leur communion conjugale. Nonobstant les difficultés que vous pouvez rencontrer, il est nécessaire de continuer avec un dévouement généreux.

Un enseignement vigoureusement affirmé par "Humanae vitae"

Les difficultés que vous rencontrez sont de diverses natures. La première, et en un certain sens, la plus grave, est que même dans la communauté chrétienne, on a entendu des voix et on continue de les entendre qui remettent en question la véracité de l'enseignement de l'Église. Cet enseignement a été vigoureusement affirmé par Vatican II, par l'encyclique *Humanae vitae*, par l'exhortation apostolique *Familiaris consortio*, et par la récente instruction *Donum vitae*. A cet égard, une grave responsabilité se fait jour: ceux qui se placent en contradiction ouverte par rapport à la loi de Dieu, authentiquement enseignée par l'Église, entraînent les époux sur un mauvais chemin. Rien de ce qu'enseigne l'Église sur la contraception n'appartient à une matière susceptible de libre discussion de la part des théologiens. Enseigner le contraire revient à induire en erreur la conscience morale des époux.

La deuxième difficulté est constituée par le fait que de nombreuses personnes pensent que l'enseignement chrétien, quoique vrai, serait cependant impossible à mettre en œuvre, au moins dans certaines circonstances. Comme la tradition de l'Église l'a constamment enseigné, Dieu ne commande pas l'impossible, mais tout commandement comporte aussi un don de grâce qui aide la liberté humaine à l'accomplir. Mais sont cependant nécessaires la prière

Un discours de Jean-Paul II sur la contraception et "Humanae vitae"

constante, le recours fréquent aux sacrements et l'exercice de la chasteté conjugale. Vos efforts ne doivent donc pas se limiter au seul enseignement d'une méthode pour le contrôle de la fertilité humaine. Cette information devra s'insérer dans le contexte d'une proposition éducative complète, qui s'adresse aux personnes des époux, prises dans leur intégralité. Sans ce contexte anthropologique, votre proposition risquerait d'être mal comprise. De cela, vous êtes bien convaincus, puisque vous avez toujours placé à la base de vos formations une réflexion anthropologique et éthique correcte.

Aujourd'hui plus qu'hier, l'homme recommence à ressentir le besoin de vérité et de raison droite dans son expérience quotidienne. Soyez toujours prêts à dire, sans ambiguïté, la vérité sur le bien et le mal concernant l'homme et la famille.

C'est avec ces sentiments que je souhaite encourager le service d'apostolat unique que vous cherchez à mettre en œuvre dans les diocèses et dans les centres de formation familiale. En éduquant à la procréation responsable, sachez encourager les époux à suivre les principes moraux inhérents à la loi naturelle et à une saine conscience chrétienne. Apprenez-leur à rechercher et à aimer la volonté de Dieu. Encouragez-les à respecter et à remplir la sublime vocation à l'amour sponsal et au don de la vie. Je vous bénis tous volontiers, ainsi que ceux qui vous sont chers, et les initiatives de votre apostolat.

Jean-Paul II, vendredi 5 juin, 1987

- Texte de référence en italien:

http://w2.vatican.va/content/john-paul-ii/it/speeches/1987/june/documents/hf_jp-ii_spe_19870605_procreazione-responsabile.html

- Traduction en français de Jeanne Smits:

<http://reinformation.tv/jean-paul-ii-contraception-humanae-vitae-smits-80164-2/>